

GRATUIT !

2 programmes pour faciliter l'accès à la piste cyclable...

Dans le cadre du projet des vélos communautaires à la vélogare, le CCPAU met à la disposition de la population 3 types de vélos favorisant la participation des personnes handicapées et à mobilité réduite aux activités de loisir.

Ces vélos sont disponibles pour l'ensemble de la population en offrant toutefois la priorité d'usage aux personnes à capacités restreintes.

- ▶ Programme d'accompagnement par le prêt d'un vélo tandem et d'un tricycle assisté pour fauteuil roulant
- ▶ Programme d'autonomie par le prêt d'un vélo tricycle



À Victoriaville
L'Accessibilité
ça me concerne...

Comité consultatif de la politique d'accessibilité universelle

CCPAU
841, boul Bois-Francis Sud
Victoriaville Qc G6P 5W3

Téléphone : 819 357-8247
Télécopie : 819 357-2099
ccpau@ville.victoriaville.qc.ca

Comité consultatif de la politique d'accessibilité universelle

Vélos communautaires adaptés

à la vélogare ...



Ville de Victoriaville

Partez à l'aventure sur la piste cyclable...

Programme d'accompagnement

Le vélo tandem et le tricycle assisté pour fauteuil roulant permettent la mise en place d'un programme d'accompagnement pour des personnes ne pouvant pas utiliser un vélo de façon autonome.

TANDEM



Clientèle cible

Les personnes ayant des capacités restreintes, limitant l'utilisation autonome d'un vélo: déficience visuelle, auditive, intellectuelle, personnes âgées et à mobilité réduite.

Utilisation sécuritaire

- ▶ L'utilisateur ayant des capacités restreintes doit être accompagné d'une personne responsable qui prend place à l'avant du tandem.
- ▶ L'un des usagers doit être âgé de 18 ans et plus, l'autre de 12 ans et plus.
- ▶ Le port d'un casque de vélo est recommandé.

TRICYCLE ASSISTÉ POUR FAUTEUIL ROULANT



Clientèle cible

Les personnes utilisant un fauteuil roulant manuel.

Utilisation sécuritaire

- ▶ L'utilisateur en fauteuil roulant doit être accompagné d'une personne responsable de plus de 18 ans qui prend place sur le vélo.
- ▶ Respecter le guide d'utilisation du vélo pour l'embarquement et l'amarrage du fauteuil roulant.
- ▶ Le port d'un casque de vélo est recommandé.

Note: ce tricycle est assisté d'un moteur pour en faciliter l'utilisation dans certaines portions de la piste cyclable.

Programme d'autonomie

Le vélo tricycle d'adulte permet l'utilisation autonome d'un vélo pour les personnes éprouvant des difficultés à utiliser un vélo régulier.



Clientèle cible

Les personnes ayant des capacités restreintes, limitant l'utilisation autonome d'un vélo: déficience intellectuelle, personnes âgées et à mobilité réduite, problème d'équilibre ou personne inexpérimentée sur 2 roues.

Utilisation sécuritaire

- ▶ Pour le prêt du tricycle, l'utilisateur doit être âgé de 18 ans et plus.
- ▶ Si l'utilisateur a moins de 18 ans, il doit être accompagné en vélo d'une personne responsable de 18 ans et plus.
- ▶ Ce vélo ne peut pas être utilisé pour effectuer une ronde de livraison de journaux ou autre type de marchandise.
- ▶ Le port d'un casque de vélo est recommandé.

PROTOCOLE D'EMPRUNT

- ▶ Emprunt directement à la vélogare selon la disponibilité des vélos (priorité aux personnes à capacités restreintes).
- ▶ **Réservation possible pour les membres d'organismes de personnes handicapées et à mobilité réduite;** par téléphone via l'organisme qui doit contacter la personne préposée à la vélogare en précisant le nom de l'organisme, celui de la personne qui empruntera le vélo, la date, l'heure et la durée de l'emprunt.
- ▶ Lors de l'emprunt d'un tandem ou d'un tricycle, la vérification des coordonnées à l'aide de 2 cartes d'identité est obligatoire.
- ▶ Un **dépôt de 10 \$** est requis.
- ▶ L'utilisateur est responsable du retour du vélo en bon état à la vélogare.
- ▶ Voir les caractéristiques spécifiques pour chacun des programmes...

VÉLOGARE

795-4323

